



*L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi*

# *FIDEM SERVAVI*

*« J'ai gardé la foi » - II Timothée 4 / 7*

*N° 119*

*Prieuré saint Pierre et saint Paul*

*Le prieuré – 6, rue du Chapitre – 25920 Mouthier Haute-Pierre*

---

dimanche 15 novembre 2009

Ce sermon peut être téléchargé au format .wma ou .mp3 depuis le site <http://www.fidemservavi.info/> à l'adresse suivante :  
[http://www.fidemservavi.info/index\\_a\\_sermons.htm](http://www.fidemservavi.info/index_a_sermons.htm)

---

## **Résumé**

Rappel suivant l'actualité sur les fausses explications pour tenter d'expliquer que Vatican II ne ressorte pas du magistère ordinaire et universel et justifier les autorités actuelles. Dans le cadre de ce mois de novembre, mois des âmes du Purgatoire, un passage des écrits de sainte Catherine de Gènes sur le feu du Purgatoire et la purification des âmes. Deux récits sur cette purification.

---

## **Sermon du « Vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte »**

Mes bien chers frères,

Nous célébrons aujourd'hui le dernier dimanche mobile de ce temps après la Pentecôte. Dans ce sixième dimanche après l'Épiphanie, l'Église nous présente la parabole du grain de sénevé et du levain dans la pâte. Et vous venez d'entendre ce verset : *« J'ouvrirai ma bouche pour dire des paraboles ; je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde »*. Notre Seigneur a donc réalisé cette parole du Prophète. Et c'est à partir de ce verset que je vous avais entretenu, l'année dernière, de la manière dont nous sommes enseignés sur les vérités de la foi et de la morale par le Magistère de l'Église. Puisque je l'ai également fait à plusieurs occasions, et que les erreurs sur ce sujet sont l'objet principal de mon ouvrage *40 ans d'erreur*, précisément sur *l'infailibilité de l'Église*, je n'ai donc plus à vous expliquer que l'Église emploie deux modes d'enseignement infailibles sur ce qu'il faut croire et sur ce qu'il faut faire pour aller au ciel, mais en raison de l'actualité religieuse, je vous en fais en rapide résumé.

Dans le but de contourner le problème posé par les autorités conciliaires, ou pour justifier leur position, ralliés et futurs ralliés à la secte conciliaire, ont donné différents sens au mot Magistère et au mot universel, termes bien précis qui ont été employés à Vatican 1<sup>er</sup> pour désigner le mode ordinaire d'enseignement de l'Église, le Magistère ordinaire et universel. Et l'année dernière, je vous disais qu'il était encore possible que des pseudos théologiens trouvent d'autres explications. Eh bien c'est ce que l'on découvre avec un abbé Barthe. Vatican II pour lui est un « magistère incomplet ». Voilà donc encore une autre formule. C'est une explication qui va dans

le sens de ce qu'il prêche, puisque sa solution consiste en une réforme de la réforme liturgique conciliaire, une réforme de la réforme qui serait évidemment l'œuvre de Joseph Ratzinger. Et tout cela va dans le sens, et la FSSPX y participe également, dans le sens de l'herméneutique de la continuité.

Toutes ces fausses explications sont donc faites pour que Vatican II ne ressorte pas du magistère ordinaire et universel infaillible et qu'ainsi les autorités conciliaires soient toujours considérées comme légitimes !

Mais comme il faut nécessairement le souligner, ce n'est pas le Magistère qu'il faut réinterpréter à cause de Vatican II et de façon, nous le voyons, totalement erronée, mais c'est dire pourquoi le Magistère était infaillible avant Vatican II et pourquoi il ne l'est plus après ?

Eh bien, parce que dès Vatican II, nous n'avons plus affaire au Magistère de l'Église, mais à un enseignement émanant, l'on ne peut les appeler autrement, de personnages qui n'étant plus d'Église, en utilisent seulement les structures et occupent le lieux où se trouve le siège apostolique, comme le dit fort bien Léon XIII dans son Exorcisme, « *là où furent institué le siège du bienheureux Pierre, et la chaire de la Vérité, là ils ont posé le trône de leur abomination dans l'impiété ; en sorte que le pasteur étant frappé, le troupeau puisse être dispersé* ». C'est donc cela qui s'est réalisé, mes bien chers frères, et ce qu'il faut retenir si l'on veut garder la foi, et la foi en l'Église.

Notre-Dame dit à La Salette : "Rome perdra la foi", et quelque temps après, "sera le siège de l'Antéchrist". Lorsqu'elle dit : "Rome perdra la foi", c'est bien cela. Cela résume même la situation canonique actuelle. Et puis Notre-Dame dit : "l'Église sera éclipsée", éclipsée par conséquent par ces personnages qui composent la secte conciliaire. Cela ne remet aucunement en cause les paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ, la Vérité même, qui nous dit que *les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Église*. C'est à dire que l'enfer n'aura jamais le dessus sur l'Église. Mais nous savons que nous vivons cette destruction de l'Église, et que cet enseignement erroné et ces réformes conciliaires ne sont pas l'œuvre de l'Église. C'est impossible !

Je vous cite donc pour appuyer cette conclusion, mais nous avons beaucoup de bons auteurs, d'actes même du Magistère pour cela, je vous cite donc l'abbé Pie, dont je vous ai déjà présenté dimanche dernier quelques passages de son sermon en la cathédrale de Chartres.

« Le dépôt de l'enseignement a été confié à l'Église, dit-il ; or savez-vous ce que l'Église enseigne ? Un symbole en douze articles qui ne forment pas douze lignes, symbole composé par les Apôtres et que les deux premiers conciles généraux ont expliqué et développé par addition de quelques mots devenus nécessaires ».

Par conséquent, avec cette citation, rappelons-nous que nous devons absolument garder, si nous voulons garder la foi, garder la foi en l'Église. C'est l'un des articles du Credo : « Je crois la sainte Église catholique ».

Or si nous faisons la comparaison entre le Catéchisme de saint Pie X, sous forme de questions-réponses, et la position de la FSSPX, ce qu'enseigne la FSSPX, nous voyons que ceux qui enseignent ces erreurs que je vais vous rappeler brièvement ce matin, n'ont pas la foi catholique, considère autrement l'Église, considère autrement le Magistère, considère autrement l'autorité de l'Église et l'obéissance au souverain Pontife, aux pasteurs légitimes, comme le précise bien le Catéchisme de saint Pie X.

Évidemment il faut absolument contrôler les références lorsque l'on fait cette comparaison avec ce Catéchisme, qui lui-même n'est plus à contrôler.

Je vous le dis régulièrement, avec tous leurs arguments erronés, les pseudos théologiens de la FSSPX nous font perdre la foi et ils perdent la foi en l'Église. Dans cet enseignement par conséquent, il y a ce fait, vous le savez bien, car je le relève dans mon ouvrage : les quatre évêques ont cosigné ces écrits : que l'Église plongeait les âmes dans les brumes de l'indifférentisme religieux et les plongeait dans les ténèbres de l'apostasie silencieuse. Tout cela est donc cosigné par les quatre évêques et envoyé aux pseudos cardinaux !

Et il y a également la remise en cause de la façon dont l'Église enseigne infailliblement. Or voici ce que disait l'abbé Pie dans ce même sermon : " l'Église c'est une mère, qui enseigne invariablement la vérité et la vertu, qui ne peut jamais consentir à l'erreur ni au mal, mais qui s'industrie à rendre son enseignement aimable, et qui traite avec indulgence les égarements de la faiblesse ». Et le futur cardinal Pie continue, nous donnant également un repère pour reconnaître la véritable Église de Notre Seigneur : « Or, je le répète, dit-il (...), ce phénomène remarquable qui ne se trouve que dans l'Église catholique, cette tranquille majesté dans

l'affirmation, cette modération et cette réserve dans toutes les questions non définies, voilà, selon moi, le signe adorable auquel je dois reconnaître la vérité venue du ciel ».

Ah, mes bien chers frères, puissiez-vous retenir ces paroles de ces grands personnages, et rejetez de votre esprit cette distinction que vous avez certainement déjà entendue, cette distinction que la FSSFX a établie, qui consiste à parler de *la Rome éternelle et de la Rome moderniste*. C'est impossible ! L'Église est une. L'Église qui enseignerait l'erreur ou qui dans ses réformes, comme il est dit, fabriquerait et promulguerait des « sacrements bâtards », ou une *messe bâtarde*, cela ne peut pas exister, cela ne peut pas être l'œuvre de l'Église catholique. Et si ce n'est pas l'œuvre de l'Église catholique, cela ne peut être que l'œuvre de la secte conciliaire, selon le principe que je vous ai rappelé dimanche dernier, le principe de non contradiction.

Voici encore ce que dit le futur cardinal Pie : « L'Église enseigne donc comme une mère, sans passion, sans exagération, avec une autorité calme et une sage mesure ».

Voilà ce que nous devons retenir, et retenir de l'Église. Gardons la Tradition dans ce sens. L'Église continue dans ses membres que nous sommes, dans ses baptisés, et voilà pourquoi, mes bien chers frères, nous ne remettons rien en cause de l'Église. Et ce que dit la très sainte Vierge à La Salette, ne vient pas contredire l'enseignement de son divin Fils qui nous dit que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Église.

L'Église enseigne comme une mère, elle est mère et maîtresse de notre foi, « sans passion, sans exagération, avec une autorité calme et une sage mesure », et c'est bien ce que nous reconnaissons dans l'enseignement des souverains pontifes jusqu'à Pie XII.

Mais il nous faut aussi nous tenir en garde de l'excès de la vérité. L'abbé Pie cite alors saint Augustin dans *La Cité de Dieu* qui nous dit que l'excès de la vérité peut devenir le défaut de la charité. Voici ce qu'il dit exactement : « Envoyez, Seigneur, envoyez dans mon cœur l'adoucissement, le tempérament de votre esprit, afin qu'entraîné par l'amour de la vérité, je ne perde pas la vérité de l'amour ». Et saint François de Sales nous dit également : *La vérité qui n'est pas charitable cesse d'être la vérité ; car en Dieu, qui est la source suprême du vrai, la charité est inséparable de la vérité*. « Ainsi, continue l'abbé Pie, lisez Augustin, lisez François de Sales : vous trouverez dans leurs écrits la vérité dans toute sa pureté et, à cause de cela même, toute empreinte de charité ».

Eh bien cette charité, mes bien chers frères, puisque nous sommes dans le mois de novembre et pour vous donner quelques applications pratiques, l'Église nous la fait pratiquer, et c'est ce qu'elle nous indique dans l'Oraison Collecte. L'Oraison Collecte nous fait dire, en effet : « Faites, s'il vous plaît, Dieu tout-puissant, que, sans cesse occupée de pensées raisonnables, nous cherchions constamment à vous plaire dans nos paroles et dans nos actions ». Eh bien pour plaire à Dieu dans nos paroles et dans nos actions, pensons alors à prier pour la délivrance des âmes du purgatoire. Le mois de novembre, vous le savez, est le mois des âmes du purgatoire. Alors je complète ce que je vous ai dit le Jour des morts sur ce sujet et je reprendrais pour cela ce qu'écrit sainte Catherine de Gènes sur le feu du Purgatoire et la purification des âmes. Que cela nous aide à réfléchir sur bien des points.

« De ce Divin Amour, je vois jaillir de l'âme certains rayons et flammes brûlantes, dit-elle, si pénétrants et si forts, qu'ils sembleraient capables de réduire au néant non seulement le corps, mais l'âme elle-même s'il était possible. Ces rayons opèrent de deux manières : l'une est de purifier, l'autre d'anéantir ». Telle est en effet, l'opération du feu dans les choses matérielles. Mais il y a cette différence que l'âme ne peut s'anéantir en Dieu, mais uniquement dans son être propre. Plus elle se purifie, plus aussi elle s'anéantit en elle-même et pour finir elle est toute purifiée en Dieu.

Nous connaissons cet exemple : nous savons que l'or, purifié à vingt-quatre carats, ne se consume plus, quel que soit le feu par où il passe. Ce qui peut être consumé en lui, ce n'est que sa propre imperfection. Ainsi s'opère dans l'âme, mes bien chers frères, le Feu Divin. Dieu la maintient dans le feu jusqu'à ce que toute imperfection soit consumée. Il la conduit à la pureté totale de vingt-quatre carats. Quand elle est purifiée, elle reste toute entière en Dieu, sans rien en elle qui lui soit propre, et l'on peut que son être est en Dieu. Une fois que Dieu a ramené à Lui l'âme purifiée, celle-ci, n'ayant plus rien à consumer, ne peut plus souffrir. Dans cet état de pureté, l'âme ne peut plus sentir que le Feu du Divin Amour de la Vie Éternelle, sans rien de pénible. C'est alors que l'âme se trouve délivrée du Purgatoire et parvient au Ciel. Mais il faut donc cette purification

des âmes et pour nous en convaincre, voici deux récits. Tout d'abord celui qui concerne le vénérable Stanislas Kostka, Jésuite polonais.

Celui-ci vit en effet, apparaître une âme du purgatoire, toute enveloppée de flammes et poussant des cris lamentables. Il lui demanda si ce feu était comparable à celui de la terre. L'âme lui répondit que le feu de la terre, à côté de celui du purgatoire, était un doux zéphyr. Mais le bon religieux, ayant de la peine à le croire, lui dit qu'il voudrait bien en sentir l'ardeur, si cela était possible. « Ah ! Lui répondit l'âme du purgatoire, un homme encore vivant n'est pas capable d'en sentir même une petite partie. Cependant, pour vous convaincre, étendez la main vers moi et vous en aurez une idée. » Stanislas étendit la main sur laquelle le défunt laissa tomber une goutte de sueur. La douleur fut si vive que Stanislas poussa un grand cri et tomba sans connaissance, comme s'il allait mourir. Aussitôt les religieux accoururent ; quand il fut revenu à lui, ils s'informèrent de la cause de ce mal subit et du cri.

Au récit de l'évènement, ils furent tous remplis de crainte, et prirent la résolution de multiplier leurs pénitences, de fuir les plaisirs du monde et de raconter partout ce prodige, afin d'éviter aux fidèles le terrible feu du purgatoire ! Saint Stanislas Kostka vécut encore un an, toujours en proie aux plus vives douleurs de sa plaie qui ne se ferma pas.

Et puis le Père Ferdinand de Castille rapporte cet autre fait qui se réalisa dans le couvent Saint Dominique, à Zamora, en Espagne. Dans ce couvent vivait un Dominicain très vertueux, uni d'amitié avec un père Franciscain non moins saint. S'entretenant souvent des mystères de l'au-delà, ils s'étaient promis de ne pas s'oublier après la mort. Ce fut le Franciscain qui mourut le premier. Peu de temps après sa mort, il apparut au Dominicain. Après l'avoir salué affectueusement, il lui apprit qu'il lui restait beaucoup à souffrir pour des choses légères qu'il n'avait pas expiées. Pour exciter son ami à travailler à sa délivrance, il lui fit voir les flammes dont il était dévoré. « Rien sur la terre, lui dit-il, ne peut vous donner une idée de l'ardeur de ce feu. En voulez-vous une preuve ? ». Il posa sa main sur une table et elle s'y enfonça profondément. Je vous ai dit le jour des morts qu'il existait un musée appelé des âmes du purgatoire où l'on trouve ce genre de faits ainsi que les « reliques » sur ce genre de faits.

Eh bien, mes bien chers frères, après ces deux récits, comprenons que cette charité que l'Église nous recommande, nous devons l'appliquer aux âmes du Purgatoire et ainsi, dans le cadre de l'enseignement de ce dimanche nous aurons affirmé notre foi au dogme du Purgatoire, de la communion des saints, comme nous le disons dans le Credo. Pratiquons cette charité envers les âmes du Purgatoire.

Confions, recommandons alors les âmes de nos chers défunts, aujourd'hui, et pendant tous le reste du mois, à la très sainte Vierge Marie tout particulièrement, ainsi qu'à saint Joseph et à saint Michel Archange introducteur des âmes du Purgatoire, des âmes au Ciel.

Ainsi soit-il.

Abbé Michel Marchiset



Prière après la Messe, tous les dimanches et jours de fêtes, pour demander à Notre Seigneur Jésus-Christ, Roi de France, le retour de Son Lieutenant, le roi très chrétien, et ainsi le retour de la France à sa vocation d'origine [Ouvrir](#) - [Télécharger en PDF](#)



Photocopiez et diffusez

Pour vous désabonner de « *L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi* », veuillez envoyer un mail à [mail@fidemservavi.info](mailto:mail@fidemservavi.info)